

Conditions d'inscription

Les règlements à effectuer directement à la formatrice.

La participation financière inclut outre les cours dispensés, la fourniture du matériel (pinceaux d'artiste, feuilles de papier 50 x 65 cm), la blouse.

- L'inscription à l'Atelier le Chant des Couleurs comprend **30 cours de peinture**.
- Le Calendrier des cours annuels est remis lors de l'inscription.
- Les tarifs sont ceux applicable à la date d'inscription. TVA non applicable article 293 B du CGI.
- L'Atelier Le Chant Des Couleurs est situé au 27, rue des Ecureuils 37300 JOUE-LES-TOURS
- Les portes de l'Atelier ouvrent à l'heure du cours.
- L'atelier est composé du lieu principal dédié à la peinture.
- Le participant peint debout.
- Une longue table en bois spécifique à l'Atelier offre un choix de 54 pinceaux et 18 couleurs bien ordonnés.
- Nos couleurs fabriquées à partir d'ingrédients d'origine naturelle, sont garanties sans risque toxicologique et sont conformes à la norme européenne C EN 71). L'Atelier dégage toute responsabilité en cas d'allergies.
- L'Atelier propose la méthode le Geste de peindre, qui vise le développement des capacités créatrices et de la confiance en soi.
- L'Atelier permet de vivre un laps de temps dans un groupe composé de participants de tous âges, de toutes origines et de faire ainsi l'expérience de relations exemptes de compétition, de jugement d'indiscrétion. L'Atelier est fait de liberté et de règles précises (tenue du pinceau, dosage eau-peinture, respect du cadre collectif).
- Marilyn FERRAGUTI encadre les cours.
- Un cours est maintenu sous réserve d'un nombre suffisant de participants. Les cours et les groupements peuvent se succéder.

En cas d'indisponibilité de la formatrice, le cours est reporté à une date ultérieure. En cas d'impossibilité d'assurer le(s) cours pour cas de force majeure, les cours sont reportés autant que possible sur l'année scolaire en cours. Les cours peuvent être modifiés et / ou aménagés sous une autre forme.

- Les tableaux peuvent être récupérés au mois de juillet. Ils sont remis dans une pochette. Le participant est averti, par e-mail, des dates de la remise des tableaux. Tout tableau non récupéré avant le 1^{er} septembre suivant la date de l'inscription sera archivé ou pourra être détruit et aucune réclamation ne sera recevable.

- Aux cas où nous serions conduits à utiliser des tableaux pour faire connaître nos activités (exposition, etc.) nous nous engageons à ne pas révéler l'identité de leurs auteurs, et il est entendu qu'aucun droit peut nous être réclamé, par ceux-ci, ni en leur nom. Pour faire connaître nos activités nous pouvons publier des textes, parfois illustrés, et réaliser des vidéos. Ainsi, votre signature concerne aussi ce qui suit : « Il est entendu que j'autorise l'Atelier Le Chant Des Couleurs et Marilyn FERRAGUTI à reproduire et diffuser, libres de droits, toutes images sur lesquelles je figure, sur tous supports connus ou inconnus à ce jour ». En cas d'opposition, merci de nous adresser un e-mail avec accusé de réception à atelierchantdescouleurs@orange.fr.

Votre inscription aux cours hebdomadaires (30 cours de septembre à juin) est un engagement à l'année. Il ne sera procédé à aucun remboursement, ce, à compter de la date d'inscription. En cas d'absence exceptionnelle, le participant a la possibilité de remplacer son cours à un autre horaire de cours dans la limite des places disponibles à l'Atelier Le Chant Des Couleurs.

A réception du présent bulletin rempli et accompagné du versement pour l'année, nous vous enverrons un mail, confirmant ainsi votre inscription à l'Atelier le Chant Des Couleurs.

Signature

Date pour ce document

Un exemplaire à conserver
Pour nous retourner votre dossier d'inscription
Adresse d'envoi ou de dépôt (boîte aux lettres dans la rue)
L'atelier le Chant des Couleurs
27, rue des Ecureuils
37300 JOUE-LES-TOURS
www.atelierlechantdescouleurs.fr